

### III. — MAROC

#### I. — Gouvernement

Le gouvernement en place au 1<sup>er</sup>/1/1978 est celui du 10 octobre 1977.

Un dahir royal du 2/11/1978 décharge de leurs fonctions, à compter du 10 octobre 1978, MM. Mohammed Larbi AL KHATTABI, ministre de l'information, M'Hamed BEN YAKHLEF, ministre des affaires administratives, Mansouri BEN ALI, ministre du tourisme, et les remplace respectivement par MM. Abdelhadi BOUTALEB, nommé ministre d'Etat chargé de l'information, Mansouri BEN ALI, nommé ministre des affaires administratives, Azzedine GUSSOUS, nommé ministre du tourisme. En outre, M. Abdellatif JOUAHARI est nommé ministre délégué auprès du Premier Ministre.

---

#### 2. — 10<sup>e</sup> Congrès de l'Istiqlal (Casablanca, 21-23/4/1978)

##### a) Rapport doctrinal de M. BOUCETTA (extraits):

###### *L'égalitarisme :*

Mes chers frères,

Depuis que notre Parti a préconisé l'application de l'égalitarisme dans le Manifeste qu'il a publié à cet effet le 11 janvier 1963, nous n'avons cessé de multiplier nos efforts en vue de réaliser l'Egalitarisme qui reflète la doctrine du Parti de l'Istiqlal relative à l'édification d'une société sans classes, libérée de la misère, de l'ignorance, de l'insécurité et de la servitude et dont toutes les couches œuvreraient dans une solidarité agissante sur la base de la libération, de la justice et de l'égalité.

L'Egalitarisme tel qu'il jaillit de notre pensée nationale et de l'authenticité marocaine, permet l'analyse des conditions dans lesquelles vit le peuple, donc de ses besoins réels. Il cristallise la vue nationale et islamique de la réforme des structures économiques et sociales du Maroc.

L'Egalitarisme dispose que toutes les possibilités économiques du pays soient employées au profit de l'ensemble des citoyens, une juste distribution du Revenu National. Il prévoit, en outre, la mobilisation de toutes les potentialités humaines afin d'œuvrer à une juste répartition des charges et des fruits de la production pour que l'ensemble des citoyens puisse bénéficier d'une totale égalité de chances en ce qui concerne le travail, le logement, l'alimentation, l'enseignement et la santé.

Nous estimons que l'Egalitarisme ne se réalisera que si notre économie se libère de la domination étrangère.

Nous pensons également que l'Egalitarisme n'est possible que dans la mesure où le monde rural trouve la place qu'il mérite dans la société où il représente d'ailleurs près de soixante dix pour cent de la population.

De même, l'application de l'Egalitarisme est fonction de ce que le travail constitue pour le peuple le capital de base. Il faut par conséquent se libérer de la domination du capital et considérer que, pour chaque citoyen, le travail est tout aussi bien un devoir qu'un droit que l'Etat doit garantir.

Signalons une autre condition fondamentale : l'élimination des monopoles privés par l'intervention de l'Etat dans le domaine économique dans le cadre d'une planification générale qui organiserait, par la nationalisation ou le contrôle, les secteurs vitaux tels que le crédit, les assurances, l'énergie, le transport, les mines et les industries de base. Il est bien entendu qu'un tel interventionnisme n'exclut pas la propriété ni l'initiative privées dans le cadre de l'accroissement de la production et la lutte contre la thésaurisation.

La théorie économique de l'Islam est fondée sur deux éléments essentiels : le capital et le travail. Le travail a été sublimé par l'Islam, au point que le Prophète a dit en serrant la main d'un travailleur : « Dieu et son Prophète tiennent en estime cette main ». L'Islam a, par ailleurs, donné la primauté au travail, ressource de la vie, par rapport à l'observance des rites, et en a fait pour l'homme la base de la représentation de Dieu sur terre.

L'Islam a ainsi lié le travail au capital en faisant du travail la condition de la propriété. Des Califes et des penseurs musulmans ont en effet donné au travail la primauté sur le capital. Omar Ibn El Khattab avait, d'ailleurs pris la décision d'une expropriation à l'encontre d'un propriétaire qui n'avait pas exploité une terre pourtant offerte par le Prophète. La propriété a été accordée à une autre personne. Ibn Hazm, grand penseur andalou, allait dans le même sens. Dans sa doctrine, le propriétaire foncier n'a droit au bénéfice de l'exploitation que dans la mesure où il a personnellement participé au travail. Il doit alors partager le bénéfice avec les employés. Mais, il ne conserve même pas la propriété d'une terre non travaillée ou exploitée dans le sens d'un intérêt opposé à celui de la société. C'est le cas par exemple de la terre cultivée de produits nocifs tels que les drogues.

L'Islam a donc toujours considéré la propriété intimement liée à sa fonction sociale. Si cette fonction sociale cesse, le droit de propriété est perdu, car le propriétaire est chargé par la société d'exploiter son bien dans l'intérêt de la collectivité.

La fonction sociale de la propriété intéresse d'abord les travailleurs eux-mêmes. C'est ainsi que Omar Ibn El Khattab a non seulement garanti le travail pour tous, mais il a chargé ses gouverneurs d'assurer pour chaque travailleur le minimum vital de nourriture, d'habillement et de logement. Il a de même décidé l'expropriation, la limitation de la propriété, la nationalisation des pâturages et a institué des terres collectives inaliénables.

Du comportement des Califes et de la doctrine des grands penseurs musulmans tels que Chatibi et Ibn Hazm, deux grandes déductions ont été faites :

— La première est que la propriété collective reste la règle et la propriété individuelle l'exception. Cela signifie que les richesses terrestres là où elles se trouvent (richesses souterraines, maritimes etc...) sont la propriété de tous les citoyens qui doivent en profiter également. C'est pourquoi le caractère collectif de certaines richesses est resté une constante dans la doctrine juridique : les eaux, les forêts, les mines, les pâturages par exemple constituent des biens collectifs. La société peut cependant charger des individus de la mission sociale d'exploitation de ses biens, selon les conditions que le législateur fixe.

— La seconde est l'obligation de l'entraide sociale, c'est-à-dire que les riches ne peuvent disposer de plus de biens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins alors que les moins nantis ne possèdent pas le minimum vital.

C'est pour cette raison que l'esprit de la justice économique et sociale que préconise l'Islam prévoit le redressement de cette situation dégradante et la réduction des écarts dans le cadre de la liberté d'action et du gain licite entre les différents membres de la société. L'interdiction de l'usure, la thésaurisation de la « zakat » (aumône) ne constituent que l'un des éléments de la politique économique et sociale définie par l'Islam.

### *La situation économique.*

Telle est notre conception de l'Egalitarisme que nous avons choisi comme idéologie. Procédons donc à une analyse de la situation économique de notre pays.

Il y a certainement des résultats positifs dans le domaine de la croissance économique; cependant, il y a un certain nombre de faits négatifs qui montrent, en premier lieu, que cette croissance n'est pas accompagnée d'une modification de la structure de notre économie, car nous aurions voulu, par ce biais, aboutir à une juste répartition du revenu national, à une consolidation de notre économie et à une garantie de son indépendance.

Nous constatons un développement excessif de secteurs peu ou pas productifs tels que le bâtiment, les travaux publics et les services, alors que, relativement, la part de l'industrie n'a pas connu de modification, malgré la croissance en volume de ce secteur. Nous constatons également une grave stagnation de notre production, ce qui devient une des principales données de notre économie.

Pour rester brefs, nous nous sommes contentés de citer les principaux aspects de la situation économique. En vérité, notre Parti soucieux de voir une économie solide, tout en insistant sur l'Egalitarisme, ne cesse de suivre l'évolution de notre économie, ni de présenter ses analyses et recommandations à chaque occasion et à chaque étape de la lutte du Parti.

Et c'est là une nouvelle occasion pour préciser encore que la situation économique a atteint un degré de gravité tel qu'il ne permet plus d'être ignoré. Elle demande qu'on prenne conscience de nos forces et de nos faiblesses, choses qui n'ont pas été prises en considération lors des dernières années, car on a perdu de vue toute notion d'équilibre économique.

La volonté réelle pour lancer le développement de notre économie nécessite des conditions essentielles, notamment une réforme de l'administration et une exploitation des potentialités du pays sans gaspillage.

L'Egalitarisme économique doit devenir le principal critère des options et projets de l'Etat. Il appartient aux organismes d'Etat d'être réalistes au moment de l'établissement des programmes et de veiller à leur exécution en faisant preuve de sérieux et d'efficacité. En réalité, au moment où les charges de développement et de la défense nationale s'accroissent plus que ne le nécessite l'austérité, il ne faut pas que le pays vive au-dessus de ses moyens.

### *Les objectifs économiques du Parti de l'Istiqlal.*

L'objectif principal du Parti de l'Istiqlal réside dans une meilleure exploitation des richesses du pays, qu'elles soient matérielles ou humaines, pour garantir un développement rapide de notre économie, assurer aux nationaux une plus juste répartition des richesses et leur offrir une plus grande chance de s'épanouir dans le cadre d'une justice sociale.

Chers frères,

Le Parti de l'Istiqlal qui a lutté depuis plus d'un demi siècle est aujourd'hui à un tournant décisif de son Histoire, parce qu'il participe à l'action gouvernementale et lutte sur deux fronts :

- Réunir autour de ses principes et son programme tous les citoyens :
- Consolider ce programme par des idées et des méthodes nouvelles et l'appliquer par notre participation au gouvernement.

L'un et l'autre fronts nécessitent une lutte constante. Je proclame que vos frères que vous avez placés aux postes des responsabilités travaillent sans relâche, avec un esprit de sérieux et de dévouement non seulement pour exécuter mais aussi pour défendre les principes du Parti et son programme et convaincre tout le monde de la justesse de nos points de vue.

Le parti de l'Istiqlal est ouvert à toutes les idéologies et les doctrines et sur toutes les expériences auxquelles se sont livrées les autres organisations pour lutter contre le sous-développement et rejoindre le concert des Nations développées.

Si le Parti de l'Istiqlal est débarrassé du complexe de la psychose des idées et des théories, qu'elle que soit leur origine, il ne peut cependant adopter les idéologies

négatives, ni faire du suivisme doctrinal. Nombreux sont, les partis du Tiers-Monde qui ont épousé des théories et des idéologies toutes faites, précopiées textuellement et intégralement sur des programmes élaborés à l'Est comme à l'Ouest. Nous estimons que cette imitation est l'une des causes des problèmes auxquels se heurtent certains pays du Tiers-Monde. Ces peuples qui ne font pas preuve, par conséquent, de réalisme dans l'examen des problèmes qu'ils affrontent ne peuvent surmonter les difficultés qu'ils éprouvent par des solutions conçues pour résoudre d'autres questions dont la nature est diamétralement opposée à celle des obstacles qu'ils rencontrent. Cet état de choses constitue l'une des causes des conflits qui les opposent et qui poussent certains parmi eux à se livrer constamment à des expériences successives. Cela ne peut qu'altérer l'esprit de l'action sérieuse et de l'initiative créative, épuiser inutilement leurs potentialités et retarder le processus de leur évolution et de leur développement.

Tel est le problème que le Parti de l'Istiqlal s'était, de lui-même, posé lorsqu'il avait décidé d'entreprendre, pendant les dernières années du protectorat, l'édification du Maroc indépendant. L'expérience retenue pour résoudre ce problème fut celle que Allal El Fassi avait préconisée durant les années 40 lorsqu'il publia son livre « l'auto-critique ».

Dans cet ouvrage, le regretté leader se livra à une multitude de réflexions et examina plusieurs problèmes nationaux tels que ceux concernant la pensée, l'économique et le social. Sans aucun complexe et sans se nourrir d'aucune illusion, il examina les différentes solutions préconisées par l'Islam, le Christianisme, le marxisme ainsi que celles prônées par les philosophes, les penseurs et les théoriciens tant de l'Est que de l'Ouest.

C'est ainsi que l'idéologie istiqlalienne est libérée de toute dépendance doctrinale étrangère. Notre idéologie s'inspire, au contraire, de la spécificité et de l'originalité des problèmes marocains dont le Parti a étudié attentivement plusieurs aspects. Il a opté pour des solutions radicales qui ne s'opposent pas aux règles de l'Islam. De telles solutions sont en mesure de résoudre efficacement les problèmes et d'accélérer sûrement le développement. Les bases définies par Allal El Fassi pour l'épanouissement de l'esprit Istiqlalien libéré de toute dépendance sont celles sur lesquelles le Parti de l'Istiqlal a conçu son idéologie qui illustre l'Egalitarisme économique et social et a élaboré ses programmes qui se sont développés en fonction de l'évolution de son état d'esprit et des besoins que le pays éprouve depuis le Ve Congrès tenu en 1960.

C'est ainsi que nos options progressistes et claires s'inspirent de la nature des problèmes qui préoccupent le Maroc. Les solutions que nous suggérons pour résoudre ces problèmes tiennent compte de la réalité que nous vivons et des expériences particulières que nous avons vécues. Ces solutions ne sont point incompatibles avec la religion musulmane de notre peuple. C'est sur la base de ces options istiqlaliennes, qui nous sont propres, que notre actuel Congrès est appelé à examiner les problèmes essentiels qui intéressent notre pays et à leur proposer des solutions adéquates.

Chers frères,

Nous réaffirmons que le Parti de l'Istiqlal est plus que jamais fidèle à la religion musulmane et profondément attaché au patriotisme marocain qui demeure ouvert sur le Maghreb arabe, sur l'unité arabe et sur la solidarité islamique et africaine.

Le Parti de l'Istiqlal croit en la volonté du Peuple, réalise le rôle fondamental que remplit le peuple pour son décollage économique et social et apprécie la lutte qu'il mène pour combattre le sous-développement dans lequel il se débat et ce, par le biais de sa mobilisation qui lui permet de participer activement à la gestion de ses affaires et à l'application de ses programmes. Le Parti est profondément attaché à la liberté. Aucune œuvre d'édification ni aucune action de développement ne peuvent être réalisées que dans la liberté qui permet au peuple, à travers toutes ses composantes, de réfléchir de s'exprimer, de proposer et de critiquer.

Le Parti de l'Istiqlal est fermement attaché à la démocratie politique qui trouve son expression dans les institutions créées dans le cadre de la monarchie constitutionnelle. Il considère que la démocratie politique est le moyen de réaliser la démocratie économique et sociale qui offre aux citoyens l'égalité des chances et qui édifie une société sans classes ou la concurrence loyale et équilibrée, pour assurer une juste répartition, remplace la lutte de classes.

Le Parti de l'Istiqlal croit en la volonté de la patrie et croit en la justesse du combat qu'elle mène. Il considère que la justice est la condition fondamentale pour préserver la dignité du citoyen et pour le mettre à l'abri de l'oppression et de la répression. Il estime que la loi est la meilleure expression de la volonté de la Nation. Tous les citoyens doivent être égaux devant la loi, tout le monde, sans exception aucune doit respecter la loi.

Comme il avait remporté ses premiers combats engagés en parfaite harmonie avec Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme — le Parti de l'Istiqlal poursuit sa marche pour parfaire l'œuvre de libération et d'édification aux côtés de Sa Majesté le Roi Hassan II.

Telles sont les idées que nous professons, tels sont les principes qui nous guident, tels sont les programmes que nous défendons. Nous considérons ce Congrès comme une pause de méditation et de réflexion afin de pouvoir procéder à notre autocritique tout en nous appuyant sur la base istiglalienne qui a été élue pour représenter les membres de notre Parti au Congrès.

A travers les Congrès régionaux qui se sont déroulés pendant les deux derniers mois dans les différentes régions du Maroc, se sont dégagées les idées contenues dans les résolutions adoptées par les congressistes et sur lesquelles notre Congrès national élaborera son nouveau programme et approuvera ses nouvelles motions qui émaneront des commissions issues de notre Congrès ».

#### **b) Motion politique.**

— « Conformément aux principes dont s'inspire l'action du Parti de l'Istiqlal et que reflètent les deux Manifestes proclamés le 11 janvier 1944 et le 11 janvier 1963;

— Soucieux de défendre les droits et de réaliser les aspirations des masses populaires avides d'édifier un Maroc démocratique fort et stable;

— Compte tenu de l'importance de la mission que le Parti de l'Istiqlal doit remplir actuellement et dans l'avenir;

— Le X<sup>e</sup> Congrès du Parti de l'Istiqlal, tenu à Casablanca les 21, 22 et 23 avril 1978, après avoir procédé à l'examen de la situation intérieure et extérieure du pays, à la lumière du rapport doctrinal présenté par le Secrétaire Général du Parti, réaffirme que le fonctionnement des institutions constitutionnelles est considéré comme un acquis dans le processus déclenché par les masses populaires en vue de participer à la réflexion et à la décision concernant l'avenir du pays.

Ce processus se poursuivra pour que les objectifs que le pays s'est fixés soient atteints, que la dépendance étrangère sous toutes ses formes puisse prendre fin, que les rapports sociaux soient libérés de toute servitude et de toute main-mise au profit d'une minorité qui accapare les potentialités politiques et économiques de la Nation.

Pour parvenir à cette fin, le Parti a mobilisé toutes ses forces, après la tenue de son IX<sup>e</sup> Congrès, pour instaurer la démocratie qu'il considère comme seul moyen susceptible de réaliser l'Egalitarisme.

#### *Les élections.*

Le Congrès, en approuvant les mesures prises dans la perspective d'assurer le succès du processus de démocratisation, constate avec satisfaction le militantisme ardent démontré par les Istiglaliennes et les Istiglaliens, au cours de cette expérience, et qui résulte de la maturité, de l'enthousiasme et du sens de responsabilités dont a fait preuve la base de notre Parti lors des élections tant communales que législatives.

Le Parti de l'Istiqlal se félicite du succès qui a caractérisé ses initiatives pour susciter l'enthousiasme populaire afin de participer au processus de démocratisation.

Bien que les citoyens aient rencontré à cet égard, des difficultés de toutes sortes et malgré les actes de truquage qui ont été dénoncés au moment opportun par le Parti de l'Istiqlal, de nouvelles forces de la jeunesse se sont mobilisées pour mener une action responsable, permettant ainsi au Parti d'accueillir de nouveaux militants animés d'un esprit de discernement et d'une volonté ferme d'œuvrer dans une perspective de renouveau. Cela est d'autant plus vrai que la finalité que dégage une telle

expérience ne s'exprime pas par le nombre de sièges, mais plutôt par le succès que le Parti de l'Istiqlal a pu remporter en propulsant la base populaire en vue de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Parti de l'Istiqlal s'est acquitté de son devoir en suscitant l'enthousiasme du peuple d'autant qu'il est convaincu que le déclenchement du processus de démocratisation est le seul moyen de mettre fin à l'indifférence, à l'insouciance et à l'épuisement des forces de la jeunesse afin de combler le vide politique dont souffrait le pays.

Le Congrès constate que la phase actuelle de la lutte doit amener le Parti à tirer les enseignements de l'expérience électorale précédente et à encadrer les masses qui aspirent au renouveau.

A cet égard, après avoir mené une action en l'absence des institutions représentatives, le Parti poursuit actuellement ses efforts dans le cadre de ces institutions, assumant ainsi des responsabilités pour défendre le bien-fondé de ses idées et appliquer son programme.

Le Congrès condamne l'action dangereuse entreprise une nouvelle fois par l'appareil administratif qui a fait fi des dispositions légales et violé les instructions solennelles relatives à la sincérité et à la régularité de la consultation populaire, en s'acharnant contre les militants istiqlaliens et en les privant arbitrairement de leurs droits notamment dans les campagnes ou certains agents d'autorité — abusant de leurs pouvoirs — se sont permis de laisser croire aux citoyens que leurs intérêts seraient menacés s'ils s'adonnaient à la politique.

Il est certain que de tels actes ne pouvaient qu'engendrer l'avortement du processus de démocratisation qui constitue, en lui-même, un précieux acquis dans le combat mené pour parfaire la libération du territoire national.

Il est regrettable, cependant, de relever que de tels agissements se poursuivent encore. Les faits qui se sont produits lors de l'élection partielle de Taza et l'intervention qui s'est manifestée pour imposer le Conseil Communal de Tahanaout démontrent qu'il existe encore une mentalité rétrograde hostile à l'évolution de la démocratie.

Cet état de fait qui a caractérisé les consultations populaires n'est point favorable à la mobilisation des forces vives appelées à s'atteler à la tâche d'édification, car il est certain que ces agissements ne peuvent qu'élargir l'écart entre l'appareil administratif et les assemblées représentatives qui, en principe, devraient s'associer ensemble pour entreprendre une œuvre commune de développement.

L'intervention négative de l'appareil administratif entraîne l'inapplication de la loi en vigueur, l'irrespect des promesses tenues et l'inefficacité de la mobilisation favorisée, pourtant, par le déclenchement du processus de la démocratisation.

#### *A propos de la participation au gouvernement.*

Le Congrès rappelle, à cet égard, que la lutte du peuple marocain qui contribue à la production et qui participe aux charges réclame qu'un terme soit mis aux disparités sociales, implique qu'un changement de la nature des rapports entre gouvernants et gouvernés soit opéré et exige que l'effort général de l'Etat profite à l'ensemble des citoyens.

Dans ce contexte, le Xe Congrès estime que la participation du Parti de l'Istiqlal au gouvernement constitue un moyen susceptible de créer les conditions nécessaires à la mobilisation populaire et à la dynamisation des forces de la jeunesse pour remplir la mission que nécessitent les impératifs du présent et de l'avenir afin de créer le Maroc nouveau auquel nous aspirons.

Le programme minimum du gouvernement, dans le cadre duquel le Parti œuvre, est de nature à nous rapprocher de nos objectifs, car il tend à donner la priorité aux problèmes qui nous préoccupent et à répondre aux besoins des classes défavorisées. Il vise aussi à enrayer la notion du Maroc inutile et à changer les méthodes de gestion.

Afin que la participation du Parti au gouvernement puisse produire l'effet escompté, il faudrait que les injustices dont sont victimes les citoyens soient levées, notamment dans les milieux ruraux où les rapports entre les agents d'autorité et les administrés n'ont subi aucun changement.

Il faudrait que l'appareil administratif soit assaini, car la pratique administrative quotidienne telle qu'elle est en vigueur est incompatible avec le changement que réclame le peuple.

Il faudrait que la loi soit respectée car l'appareil administratif ne tient même pas compte des décisions rendues par les instances judiciaires.

Il faudrait que soit appliqué strictement et rigoureusement, le Dahir portant extension des pouvoirs dévolus aux Conseils communaux pour qu'ils puissent s'acquitter, d'une manière ordonnée et coordonnée, de la tâche dont ils sont investis.

#### *L'assainissement du climat politique.*

Au sujet de l'assainissement du climat politique, le Congrès, en appréciant l'action que mènent les ministres istiglaliens, proclame son attachement au programme du Parti et réclame la conjugaison des efforts afin d'améliorer les méthodes et l'esprit de l'action gouvernementale par une série de mesures destinées notamment à :

- Favoriser un climat de détente pour permettre à l'ensemble des citoyens et des collectivités de contribuer à l'édification du pays et de défendre les acquis nationaux;
- Dissiper les équivoques dans l'application des textes de loi, dans les rapports entre les assemblées représentatives et l'autorité administrative, dans le respect des garanties constitutionnelles au stade de la détention et dans la cessation des abus et des excès de pouvoir;
- Ramener l'âge électoral à 18 ans pour qu'un plus grand nombre de jeunes Marocains puissent exercer leurs droits civiques;
- Réviser la carte électorale qui a rallumé le tribalisme et qui a été utilisée à des fins frauduleuses;
- Supprimer l'institution des chioukh et des moqadmine dont les attributions doivent relever de la compétence des conseils élus;
- Renforcer le contrôle sur les ressources du peuple qui ne doivent être dépensées que dans l'intérêt général;
- Instituer une loi fondée sur le principe: « D'où as-tu cela ? » qui doit être appliquée à l'ensemble des fonctionnaires publics;
- Récupérer les terres de colonisation qui ont été cédées depuis 1963;
- Punir quiconque, par excès de pouvoir et en violation de la loi et des garanties constitutionnelles, a porté préjudice aux citoyens;
- Faire respecter tous les droits humains fondamentaux notamment les droits reconnus aux détenus;
- Supprimer toutes les modifications apportées en 1973 et qui sont incompatibles avec la liberté de presse, d'association et de rassemblement;
- Abroger la loi promulguée en 1974 et portant organisation des juridictions communales et d'arrondissement.

#### *Motion sur les événements de Beni Mathar.*

Le Xe Congrès, en s'inclinant devant la mémoire des martyrs de Aïn Béni-Mathar, tombés en défendant leur droit légitime qui consistait à dénoncer la falsification de leur volonté aux bureaux de vote, salue l'ensemble des Istiglaliens à Aïn Béni Mathar pour leur ferme tenacité et condamne la carence de l'instruction judiciaire qui, dit-on aurait été officiellement ouverte.

Le Xe Congrès réclame à ce sujet :

- 1) Que soient châtiés les responsables qui ont donné l'ordre d'ouvrir le feu sur les citoyens innocents ayant exprimé leur souci de voir la loi du scrutin respectée;
- 2) Que soient secourues les familles des victimes qui se trouvent dans une situation lamentable et que soit exprimé leur souci de voir la loi du scrutin respectée;
- 3) Que soit étudié avec soin le cas des personnes disparues sur le sort desquelles aucun éclaircissement n'a été fourni jusqu'à présent;
- 4) Que soit mis un terme à la frustration dont souffrent les familles ayant subi un préjudice à la suite de ces événements sanglants et qui sont privées de leurs droits civiques notamment l'obtention de documents administratifs;
- 5) Qu'un terme soit mis aux actes d'humiliation et d'oppression dont sont victimes les Istiglaliens.

Le Xe Congrès, en saluant la mémoire des martyrs, héros de la démocratie, à Aïn Béni Mathar, décide de commémorer ces événements le 24 novembre de chaque année

pour glorifier la lutte et les sacrifices consentis par les Istiqlaliens pour le triomphe de la démocratie.

*La résistance et l'armée de libération.*

Le Xe Congrès, en réclamant que les héros de l'action nationale en 1944 ou en d'autres circonstances soient dignement honorés, exige que justice soit rendue aux véritables résistants et membres de l'armée de libération. Il dénonce l'inéquité dont sont victimes les résistants istiqlaliens et l'esprit partisan qui caractérise l'octroi d'avantages et de privilèges reconnus aux résistants.

*La réforme administrative et les conseils locaux.*

En ce qui concerne la réforme administrative et le rôle dévolu aux conseils communaux, le Xe Congrès réclame :

— L'unification des lois fondamentales concernant les différents secteurs où intervient l'Etat afin que l'écart entre les salariés soit réduit :

— La révision du régime des pensions de façon à garantir au fonctionnaire retraité et à sa famille une vie décente.

*Les structures administratives.*

S'agissant des structures administratives, le Congrès réclame :

— 1) Que soit garanti l'exercice réel des prérogatives conférées par le législateur aux conseils communaux dans le développement communautaire et que soit substituée à l'intervention de l'autorité locale dans les affaires de la commune, celle des conseils;

— 2) Que soit donnés aux communes locales les moyens humains et matériels pour leur permettre de s'acquitter de leur tâche par l'encadrement des communes urbaines et rurales en fonction des besoins que nécessite leur développement afin que soit réalisée la décentralisation dans le sens le plus propre.

A cet égard, il faudrait que soit révisé le régime fiscal institué au profit des communes qui ne peuvent s'acquitter de leur mission administrative, économique, sociale et culturelle que si les budgets dont elles disposent reflètent réellement la rentabilité des projets de développement qu'elles élaborent.

Dans ce contexte, il faudrait accorder les crédits nécessaires notamment aux communes rurales;

— 3) Que soit assuré l'encadrement des secteurs publics dans les Provinces de façon à garantir l'équilibre entre les régions, à donner aux services publics plus d'efficacité et à rapprocher l'administration des administrés.

Cet encadrement quantitatif et qualitatif doit être au niveau des responsabilités administratives et en mesure de répondre aux besoins des citoyens.

*La formation administrative.*

Pour ce qui est du régime de la formation administrative permanente, le Congrès réclame une planification minutieuse intéressant toutes les catégories des fonctionnaires et favorisant le perfectionnement et le recyclage des cadres administratifs afin de pouvoir appréhender les nouvelles techniques et les méthodes de gestion scientifiques. Cette planification doit être conçue et appliquée de façon à permettre à notre administration centrale et locale d'accéder au rang qu'occupent les administrations modernes dans les pays développés.

*Les traitements des fonctionnaires.*

Quant aux traitements des fonctionnaires, le Congrès réclame que les salaires soient relevés en fonction de la hausse du coût de la vie. Il réclame que soient encouragés les secteurs prioritaires notamment celui de l'enseignement qui éprouve un besoin pressant d'accueillir les meilleurs éléments pour assurer la qualité de la formation des cadres.

*L'unité territoriale.*

En ce qui concerne la question de l'unité territoriale, le Congrès s'oppose de la façon la plus catégorique à toute conspiration susceptible de démembrer le territoire national et transmet ses salutations chaleureuses à l'ensemble des soldats et des officiers des Forces Armées Royales pour la persévérance dont ils font preuve dans la défense de l'unité territoriale nationale.

— Il réclame que soit ouvert le dossier du Sahara de l'Est qui a été cédé à l'Algérie par le colonialisme français.

— Il attire l'attention sur le fait qu'il est hors de question d'adopter une attitude souple à l'égard des autorités algériennes au sujet des territoires marocains dont elles se sont indûment emparés.

— Il réclame la restitution de Sebta, de Melillia et les îles qui en dépendent et insiste sur le fait que la protection des ressortissants marocains qui relèvent de ces territoires sous domination espagnole doit être assurée.

— Il met en garde le peuple espagnol contre les dangers que présente l'esprit colonialiste avide de vengeance qui anime des milieux aussi bien de droite que de gauche en Espagne. Une telle attitude hostile qu'adoptent ces mêmes milieux à l'égard du Maroc vise à favoriser le maintien de Sebta et de Melillia sous domination espagnole et à rendre sans objet l'accord conclu à Madrid le 14 novembre 1975.

— Il condamne le rôle néfaste que joue dans la région du Maghreb Arabe le régime algérien qui nourrit des visées expansionnistes, qui cherche à épuiser les potentialités du Maroc et de la Mauritanie pour entraver leur décollage économique et qui s'érige en un instrument destiné à créer une tension permanente dont la nature est de détourner les Arabes maghrébins de la question palestinienne et des causes de libération en général.

— Le Congrès proclame que le peuple marocain qui est profondément attaché aux principes de l'unité du Maghreb Arabe ne peut céder un pouce de ses territoire usurpés à l'Est et rejette toute conception d'exploitation commune entre les pays voisins dans les seuls territoires marocains.

— Il invite le gouvernement à accorder un intérêt particulier aux ressortissants marocains expulsés par les autorités algériennes des territoires marocains de l'Est, usurpés par l'Algérie.

— Il lance un appel à toutes les organisations internationales spécialisées pour assumer leurs responsabilités dans le cadre des pouvoirs qui leurs sont conférés afin de recenser les ressortissants marocains séquestrés dans les camps algériens et d'assumer leur retour dans leur pays.

— Il exhorte les instances internationales à exercer leurs pressions sur le gouvernement algérien pour l'amener à libérer les otages enlevés dernièrement à Tan-Tan.

— Il dénonce les manœuvres algériennes tendant à exploiter la situation de ces séquestrés pour bénéficier de l'aide internationale.

— Le Congrès exprime le vœu de voir l'appareil diplomatique marocain s'adapter aux impératifs de la nouvelle orientation de la politique extérieure afin de servir efficacement notre cause nationale.

Dans le cadre de l'orientation générale de notre politique extérieure axée essentiellement sur le différend qui nous oppose à l'Algérie, le dixième congrès confirme le caractère militant que revêt l'attitude du Maroc sur le plan extérieur, d'autant que le Maroc fait partie de la communauté arabe avide de parfaire sa libération et de réaliser son unité et d'autant qu'il constitue un membre actif de la famille du Tiers-Monde qui lutte contre le néo-colonialisme, l'impérialisme et le racisme.

Le fait que le Maroc occupe une place de choix dans le concert des nations du Tiers-Monde, revêt une importance capitale pour notre propre cause nationale. Car l'attitude que doivent adopter les peuples frères du monde arabe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine à l'égard de notre cause doit être considérée comme celle des pays du Tiers-Monde qui luttent pour leur émancipation et la libération des relations internationales de toutes les formes d'hégémonie et de servitude.

*La cause palestinienne.*

Le dixième Congrès du Parti de l'Istiqlal réaffirme que son attitude à l'égard des droits que réclame le peuple palestinien, est conforme à la charte nationale palestinienne ayant créé l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Le Parti de l'Istiqlal estime que l'objectif fixé à la Révolution palestinienne est celui qui caractérise l'action que même le mouvement de libération palestinien « Fath ».

Le Parti de l'Istiqlal considère qu'il ne peut y avoir de coexistence avec le mouvement sioniste expansionniste et raciste et que la nation arabe doit resserrer plus que jamais ses rangs pour faire face à l'ennemi sioniste dans le cadre d'une stratégie de libération bien définie afin de dépasser les aspects négatifs de la visite qu'a effectuée le président Sadate à Jérusalem occupée.

Le Congrès réaffirme à cet égard les principes suivants :

- Rejet de toute solution bilatérale avec l'ennemi sioniste.
- Attachement à l'OLP en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien.
- Multiplication des efforts pour assurer la coordination entre les forces des pays de la confrontation et dissipation des querelles marginales.
- Le Congrès condamne l'invasion israélienne du Sud du Liban et réclame l'évacuation de toutes les forces étrangères.

S'agissant du rôle que le Maroc doit jouer à cet égard, le Congrès réclame que soit accru le soutien matériel apporté à la révolution palestinienne, que soit accordé un statut privilégié au bureau de l'OLP au Maroc en sa qualité de mission représentant un membre à part entière de la Ligue Arabe; et que soit assurée une coordination dans l'action de l'OLP dans les domaines arabe, africain et international.

— Le Congrès invite les pays musulmans à accorder une considération particulière à la cause de Jérusalem qui est un des hauts lieux de l'Islam et qui est la capitale historique de la Palestine arabe.

*Relations inter-arabes.*

Le Congrès dénonce le desserrement des rangs arabes qui constitue la cause de notre affaiblissement politique en tant que communauté homogène, et qui entrave l'action de coordination entre nos pays.

— Il condamne le retard apporté aux initiatives de complémentarité économique et qui résulte de la dépendance économique de l'esprit d'hégémonie.

Le Congrès, en dénonçant la voie confuse dans laquelle se sont engagés les régimes arabes et qui conduit à la rupture et aux querelles, réclame, afin que les relations arabes prennent la direction unificatrice :

— Que soit combattu l'esprit d'isolationnisme, que soit approfondi le concept de l'unité d'autant que l'intérêt des arabes exige la constitution d'une communauté économique élargie.

— Il considère comme criminelles, les mesures concernant la fermeture de frontière, la rupture des relations économiques, l'entrave à la libre circulation des personnes et des biens et l'expulsion des citoyens arabes.

— Il estime que chaque pays arabe, ne doit en aucun cas procéder à la rupture des relations, à la cessation des échanges à cause de ses divergences politiques avec un autre pays arabe, pour renforcer ces rapports, le Congrès proclame la levée des visas d'entrée et de sortie entre pays arabes.

*Maghreb Arabe.*

Le dixième Congrès du Parti de l'Istiqlal réaffirme sa position à l'égard de l'unité du Maghreb Arabe qu'il considère comme une étape vers la réalisation de l'unité arabe globale.

Le Parti de l'Istiqlal estime que les problèmes hérités du colonialisme et notamment ceux relatifs aux territoires marocains rattachés par les autorités de colonisation à l'Algérie ne peuvent être réglés que dans le cadre de l'unité du Maghreb arabe.

Mieux encore, il estime que l'avenir politique, économique et culturel de la région ne peut être assuré que dans le cadre de cette unité.

Le Parti de l'Istilal a d'ailleurs lié son action de libération économique à l'unité maghrébine. Cela est d'autant plus vrai que le Manifeste de l'Egalitarisme proclamé par le Parti il y a plus de 15 ans dispose que : « L'égalitarisme et l'indépendance économique en particulier, ne peuvent être réalisés si le Maroc ne participe pas à une communauté économique élargie ».

#### *Erythrée et Ogaden.*

Le Congrès réclame qu'un soutien matériel soit accordé au Front de Libération de l'Erythrée et que soit appuyée la position de la Révolution érythréenne au sein des instances internationales.

Le Congrès soutient la lutte du Front de Libération de la Somalie Occidentale et réclame qu'un soutien moral et matériel lui soit apporté. Il réclame en outre, que soit consolidés les liens entre le Front de Libération de la Somalie Occidentale et le Parti de l'Istiqal qui appuie la Somalie sœur dans ses revendications territoriales légitimes.

Le Congrès accueille favorablement l'appel lancé par le délégué du Front de Libération de l'Erythrée lors de la séance d'ouverture du X<sup>e</sup> Congrès du Parti de l'Istiqal et dans lequel il a exhorté l'Union Soviétique, Cuba et le Sud-Yémen à faire preuve de compréhension à l'égard de la justesse de la cause érythréenne d'autant plus que l'URSS en particulier avait soutenu la revendication de l'indépendance de l'Erythrée lorsqu'elle fut examinée par l'ONU en 1947.

Le Congrès répond favorablement à l'appel lancé par le délégué du Front de Libération de l'Erythrée et dans lequel il a préconisé la tenue d'une conférence populaire internationale sur l'affaire de l'Erythrée et l'examen de celle-ci sur les plans islamique et africain.

#### *Solidarité islamique.*

Le Congrès réclame que soit consolidée la politique de la solidarité entre les pays musulmans. Il estime que cette solidarité n'est point dictée par des impératifs politiques mais elle constitue plutôt une option idéologique. Les Istiqalians expriment leur attachement à l'unité des peuples musulmans qui constituerait une véritable force politique et économique si son action était coordonnée et unifiée. Le Congrès adopte les dispositions dont a fait état le rapport doctrinal présenté par le Secrétaire Général du Parti de l'Istilal, concernant la création d'un marché commun des pays musulmans.

— Le Congrès exprime sa solidarité avec le Front de Libération Moro dans l'action qu'il mène pour la défense des droits du peuple du Sud des Philippines. Il invite les pays islamiques à accorder un intérêt particulier au cas des minorités musulmanes dans différents pays et à intensifier et développer les méthodes d'action de la conférence islamique.

#### *Politique internationale.*

Le dixième Congrès du Parti de l'Istiqal salue tous les Etats africains qui ont rétabli leur souveraineté nationale tel que les anciennes colonies portugaises, les Iles Seychelles. Il considère que l'indépendance de ces pays constitue une nouvelle force dans le combat que poursuit le continent africain pour parfaire sa libération économique et se débarrasser du racisme, de la main-mise et de l'impérialisme.

— Le Congrès salue la lutte que poursuivent les peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Afrique du Sud et condamne le soutien apporté à ces régimes racistes.

— Le Congrès invite les pays non-alignés à resserrer leurs rangs dans le domaine politique et à intensifier leurs relations économiques.

— Il condamne la course aux armements et l'industrie des armes destructives qui exposent l'humanité à des dangers évidents et qui entravent le développement de la communauté internationale.

**c) Nouveau Comité exécutif de l'Istiqlal.**

*Secrétaire général* : M'Hamed BOUCETTA.

- Trois membres composant le Conseil de la Présidence :
  - Mohamed EL YAZIDI
  - Omar BEN ABDEJLIL
  - Mohamed EL KHATIB
- Le Directeur Général du siège du Parti :
  - Mohamed BENCHEKROUN
- L'inspecteur général du Parti :
  - Abdesslam BENABDEJLIL
- 15 autres membres :
  - Aboubakr KADIRI
  - Hachmi FILALI
  - M'Hamed DOURI
  - Abdelkrim GHALLAB
  - Abdelhafid KADIRI
  - Abdelhaq TAZI
  - Abbas EL FASSI
  - Azeddine LARAKI
  - Mohamed Abdelhadi EL KABBAB
  - Mohamed BELBACHIR
  - Mohamed BRIK
  - Mohamed Larbi MESSARI
  - Hassan HALOU
  - Abderrazak AFILAL
  - Mohamed Saâd EL ALAMI

---

**3. — 1<sup>er</sup> Colloque du groupe parlementaire des Indépendants  
(Rabat, 24-26/3/1978) : déclaration politique adoptée :**

Le premier Colloque des Indépendants, organisé à Rabat les 14, 15 et 16 Rabia II 1398 (24, 25, 26 mars 1978), considérant :

— Le succès remporté par le processus démocratique dans notre pays, prolongement normal des acquis obtenus par le Royaume du Maroc tout au long des années écoulées, concrétisés dans le développement de ses possibilités et potentialités économiques;

— L'élargissement des facteurs de son épanouissement socio-culturel;

— La sauvegarde des fondements de son indépendance et de son intégrité territoriale;

— L'approfondissement de son rôle aux niveaux islamique, arabe et africain;

— Le rayonnement et le prestige accru sur la scène internationale.

Convaincu :

— Du rôle qu'il incombe aux Indépendants de jouer en leur qualité de force positive offensive; déployant ces efforts à partir de la base populaire pour enrichir notre personnalité nationale, musulmane, arabe et africaine et pour conforter nos acquis démocratiques;

— de la nécessité d'œuvrer pour la multiplication des facteurs de développement de notre pays dans le respect de l'esprit de la responsabilité et conscients des intérêts suprêmes de la patrie, s'inspirant de l'attitude des pionniers de la libération et des martyrs du patriotisme, avec à leur tête Feu Sa Majesté Mohammed V, figures exemplaires et symboles du sacrifice pour l'honneur de la patrie et son indépendance;

— de la justesse de l'option nationale choisie par les Indépendants, et constituant le meilleur modèle d'organisation politique, susceptible d'engendrer les conditions du développement économique, social et culturel du pays.

Considérant :

— la foi de la nation marocaine en les principes sacrés inspirés de nos idéaux islamiques, qui commandent le respect des droits du citoyen marocain dans la dignité, l'action pour aider à l'épanouissement de ses potentialités, le rendant apte à la participation au développement du pays et l'édification d'une société libérée des luttes et des confrontations, empreinte de fraternité, animée d'esprit créateur et caractérisée par une juste répartition des richesses nationales dans la solidarité et la coopération.

Le Colloque des Indépendants,

Convaincu :

— de la nécessité de mettre la nouvelle expérience démocratique au service du peuple marocain et de ses institutions sacrées et constitutionnelles;

— que la philosophie politique du Mouvement des Indépendants, aux analyses claires, aux objectifs précis nourris de la pure vision islamique et nationale. Cette philosophie imprégnée des idéaux de justice sociale, de solidarité et d'entraide entre les citoyens, se traduit concrètement dans une pratique politique saine dont le but est la continuation de l'action responsable en vue de réaliser un progrès harmonieux dans le pays, et le renforcement des facteurs susceptibles d'organiser une mobilisation totale pour élargir ce développement et faire bénéficier de ses effets l'ensemble des citoyens;

— que le peuple marocain aspire profondément, de par ses potentialités considérables, à être mobilisé aux côtés de qui prend l'initiative d'approfondir l'expression de ses ambitions et de ses objectifs,

Le Colloque :

— Recommande :

1) La structuration des Indépendants et leur organisation sous forme d'un Rassemblement national politique, et la consultation de la base populaire en vue de la préparation du Congrès Constitutif;

— Charge :

2) Le président des Indépendants, après une large consultation populaire, de désigner une Commission nationale préparatoire, constituée de représentants parlementaires et autres. Cette Commission aura pour mission de :

a) rédiger les statuts, conformément aux dispositions du Dahir relatif aux libertés publiques;

b) créer des commissions et des organismes régionaux pour le rassemblement des Indépendants;

c) présenter à la base la plate-forme approuvée par le Colloque.

— Recommande :

3) La préparation du Congrès National Constitutif du Rassemblement des Indépendants.

#### *Les données fondamentales.*

Le peuple marocain s'est de tout temps, fait connaître par l'enracinement et la vigueur de sa culture, par la richesse de sa civilisation et par sa forte personnalité dont les fondements sont puisés dans les valeurs de l'Islam. Tout cela fait de lui un peuple privilégié.

La réussite du processus démocratique dans notre pays n'est, en fait, que le prolongement objectif des acquis obtenus par le Maroc durant les dernières années qui ont permis le développement de ses potentialités économiques, l'accroissement de ses ressources, la multiplication des facteurs de son épanouissement social et culturel, la défense des fondements de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale et la sauvegarde du rôle qu'il assume au niveau islamique, arabe et africain ainsi que l'éclat de son image de marque dans le concert des nations.

Notre marche en avant se poursuit sous la conduite éclairée de Sa Majesté Hassan II. Cette marche, dont les fondements sont en parfaite harmonie avec les réalités historiques, morales et culturelles, de notre société, puise sa force dans notre authenticité et dans les motivations qui guident notre peuple.

C'est là un réel motif de fierté pour notre Nation qui aspire à s'assurer un développement durable. Elle doit, pour cela, rester fidèle à tous ces principes, garants de sa forme, comme par le passé.

Le monde s'est fait une image claire du degré de responsabilité du peuple marocain à travers sa Marche Verte, procession collective qui traduit aussi l'authenticité du génie marocain, son dévouement à ses valeurs, sa fidélité aux directives de sa direction éclairée et ses énormes possibilités à faire face aux défis.

C'est dans cela que les Indépendants fondent leur philosophie, puisent leurs idéologie et méthodologie, convaincus de la grandeur du patrimoine national, reflet fidèle de la grandeur du peuple marocain et de son adaptation au moment historique.

Le Rassemblement des Indépendants est l'émanation de convictions culturelles et de positions politiques composantes d'une philosophie dont l'analyse et les objectifs sont clairs, fondés sur une base islamique et nationale, inspirée des idéaux de justice sociale, de solidarité et de complémentarité entre les membres de la société. Au niveau de son application, sa démarche, saine, vise à poursuivre l'œuvre de longue haleine de la construction équilibrée du pays, de jeter les bases d'une plus grande mobilisation pour élargir le cadre d'application de cette œuvre, en faire bénéficier l'ensemble des citoyens en englobant l'ensemble des secteurs de l'activité nationale, notamment au niveau de l'habitat, de l'enseignement, de l'emploi, de la famille et de la jeunesse.

#### *La démocratie et la justice sociale.*

Parmi les priorités des Indépendants, il y a la défense des acquis qui englobent les valeurs nationales constituées par la Monarchie Constitutionnelle, les institutions démocratiques et les libertés politiques, protection pour la Nation et les citoyens face à l'anarchie et à l'autoritarisme. Ils englobent aussi les composantes de notre civilisation que constituent les valeurs religieuses et culturelles de la personnalité marocaine qui protègent le pays et les citoyens des errements des courants et idéologies importés. Ils englobent, en outre, les réalisations politiques qui se traduisent par la défense de notre souveraineté nationale et notre intégrité territoriale qui dissuadent toute convoitise de l'étranger. Ils visent, enfin, la promotion de la justice sociale au bénéfice de tout le peuple.

En faisant de la question de la justice sociale l'un des grands axes d'intérêt autour desquels s'articulent la pensée et la méthodologie qu'ils adoptent, les Indépendants considèrent que le respect des droits de l'individu, la sauvegarde de sa dignité, la protection de ses biens et la stimulation de ses initiatives, constituent une base fondamentale pour garantir à la société : paix, stabilité, développement et prospérité. Cette optique est en outre liée aux saines bases morales sur lesquelles s'édifie l'architecture sociale ainsi qu'aux idéaux sur lesquels s'appuie la société dans son œuvre de civilisation.

Le lien est intime entre l'action économique et l'action sociale dans l'œuvre de développement du Maroc, étant donné que l'objectif de l'équipement et de l'édification dans les domaines économique et social vise précisément, dans son essence, l'élévation du niveau de vie de la population, l'atténuation des disparités entre ses membres, la liquidation de la misère, de l'ignorance et de la maladie, ainsi que l'égalité des chances pour tous les individus. Mais le but le plus profond de cette évolution demeure toujours conditionné par une répartition plus équitable du revenu national entre les citoyens. Grâce à leur esprit pratique et logique sur lequel se basent leurs pensées, les Indépendants sont conscients que l'action visant à parachever la réalisation des objectifs précités ne saurait être menée en se limitant à certaines théories courantes ou en se contentant de slogans éclatants. Cette action implique, au contraire, l'analyse des recherches et des réalisations qui s'inspirent des préoccupations réelles des citoyens et des données de leur vie.

Les transformations dont s'accompagne le développement économique en cours au Maroc doivent être orientées de plus en plus dans le sens d'une plus grande

justice sociale en accordant tout spécialement une priorité à la campagne, aux régions éloignées et aux quartiers populaires, sur la ville. La réalisation de cet objectif nécessite la mise en valeur des richesses du pays, l'élévation du niveau de la production, la liquidation du déficit alimentaire. Cela nécessite également que l'ensemble des potentialités humaines du pays se voit ouvrir la possibilité de participer à cette mise en valeur, ce qui suppose que ces potentialités soient convenablement préparées en vue d'assimiler les conditions de l'équilibre à atteindre entre la production et la consommation à l'échelle qui sera atteinte grâce au développement économique et social.

Ce dernier principe constitue une valeur morale essentielle dont le sens s'inspire de nos idéaux islamiques, lesquels se basent, entre autres, sur le respect des droits et de la dignité de l'Homme, considéré comme le Khalifa de Dieu sur la terre et comme l'être auquel est confiée la continuité de la vie.

En plus de ce sens idéaliste que revêtent la liberté et la dignité de l'individu, elles constituent une condition nécessaire à l'épanouissement des dons de l'homme ainsi qu'à sa prédisposition et à son aptitude à œuvrer pour le développement et le progrès de la patrie. Nos grands idéaux, nos principes humanistes et nos conceptions de la morale et de l'organisation sociale constituent une source à laquelle nous pouvons puiser nombre de stimulants pour le progrès et le renouveau, nombre de principes pour construire une société honnête et sans complexe, qui se libère dans tous les domaines : une société qui se distingue par la fraternité et l'amour du prochain : une société, enfin, qui offre quantité de mobiles pour l'action créatrice, dans un climat de complémentarité, de solidarité et de distribution des biens.

En s'appuyant sur une vision originale et en se fondant authentiquement sur l'essence morale et civile de la nation marocaine, la doctrine des Indépendants rejette en toute lucidité et en toute conscience les différentes doctrines importées d'Occident ou d'ailleurs parce qu'elles se trouvent théoriquement et pratiquement étrangères au sens de notre existence historique, à nos valeurs religieuses ainsi qu'à la réalité de la vie en notre pays.

Les Indépendants apprécient donc hautement l'importance de l'option authentique et originale pour ce qui est de la définition, de la stratégie du développement économique et social, ainsi que des moyens et méthodes y afférant. Cet esprit est aussi le leur, s'agissant de la pensée politique et des théories philosophiques qui s'y rattachent.

De ce fait, le Rassemblement des Indépendants considère qu'il n'y a pas de raison à ce qu'il se range dans l'éventail des options idéologiques. Il se refuse à se mettre à droite ou à gauche. Il n'emprunte aucun de ces vocables appartenant à une terminologie sans lien aucun avec notre milieu propre et notre civilisation et qui ne sied à aucun des critères de la pensée politique de notre société, ni en son passé, ni en son présent.

L'étrangeté de ces classifications est apparue clairement dans toute son ampleur, à travers l'expérience de certains pays du Tiers-Monde quand on a essayé de les introduire dans un milieu politique imprégné par une civilisation et une pensée qui leur étaient complètement opposées.

Sur un plan plus général, ce phénomène n'est pas sans lien avec l'échec observé des doctrines matérialistes dans les pays qui ont tenté de les appliquer à certains moments, mais qui ont vite fait de constater la stérilité de ces expériences, eu égard aux problèmes réels qui se posent à eux et aux horizons d'avenir auxquels ils aspirent.

Cette évolution ajoutée à ce qui s'est cristallisé récemment en Afrique, illustre la justesse de la voie méthodologique marocaine en pensée et en action. Cela redouble l'éclat de cette option et la confirme en tant que meilleure méthode pour l'organisation et le développement de notre pays et en tant que cadre le plus sûr pour assimiler les conditions de ce développement, tout en sauvegardant les droits de l'homme, en protégeant sa dignité, en assurant son attachement profond à ces valeurs et tout en stimulant les transformations sociales, économiques et culturelles sur une base objective répondant aux réalités contemporaines et aux aspirations du moment historique.

Au sein et en dehors du Parlement, les Indépendants agiront en vue de constituer une force motrice positive dans ce sens, en consacrant leurs efforts à la consolidation de notre personnalité nationale sur les plans arabe, islamique et africain, en renfor-

cant nos acquis démocratiques, en multipliant les facteurs de développement de notre pays en conformité avec le sens des responsabilités et avec la conscience lucide et correcte des intérêts suprêmes de la Nation.

En leurs actions et en leurs initiatives, les Indépendants s'inspireront toujours de l'exemple des pionniers de la libération et des héros du sacrifice et du « Fida » (de Fidayines) et des actes glorieux qu'ils ont accomplis, et à leur tête Feu Sa Majesté Mohammed V, pour la grandeur, la sauvegarde et l'indépendance de la Nation.

Si l'on joint aux caractéristiques de civilisation de la société marocaine la position stratégique du Maroc, tant du point de vue géographique qu'économique, à la porte de l'Afrique, on saisit alors le poids des responsabilités et l'importance du rôle que doit jouer notre pays dans le forum mondial.

Cette position géographique, permettant la rencontre des civilisations et des idées, l'interpénétration des différents courants de pensées et de cultures, impose à notre pays de rester — comme ce fut toujours le cas — ouvert sur l'extérieur. Et ce d'autant plus que les citoyens marocains jouissent de la liberté d'expression et de choix militant, preuve supplémentaire de notre ouverture politique et sociale sur l'extérieur et à l'intérieur.

Le nationalisme marocain — guidé par Feu Sa Majesté Mohammed V, puis par Sa Majesté Hassan II, comme ce fut le cas de leurs ancêtres de la dynastie Alaouite — a toujours été fidèle aux principes authentiquement marocains qui ont assuré la pérennité de la civilisation et de la nation marocaine.

La politique étrangère de notre pays, en se conformant à ces principes, a fait évoluer l'image des relations du Maroc avec les autres nations du monde, et s'est efforcée d'établir la continuité dans la voie de la clarté, pour l'établissement de la compréhension internationale, de la coopération et du dialogue.

Les Indépendants, qui enregistrent ces succès avec fierté, considèrent que le choix de cette voie a été prépondérant, quant au respect et à l'estime acquis par notre pays sur le plan international et aux succès enregistrés dans ses efforts pour la recherche de solutions aux problèmes internationaux.

Le Maroc devient donc effectivement un trait d'union entre l'Est et l'Ouest, du fait de ses caractéristiques géographiques, historiques, de civilisation et du fait de son appartenance aux grands ensembles arabe, islamique et africain, et du fait de sa position de carrefour entre les mondes arabe, islamique et africain, d'une part, et européen, d'autre part.

Tous ces facteurs ont permis à notre pays de jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Le Maroc a ainsi été le premier à demander la tenue d'une conférence islamique, qu'il a d'ailleurs accueillie sur son sol, comme il a accueilli la première conférence africaine au sommet dont fut issu le premier accord engageant la responsabilité de toutes les nations du continent dans la lutte contre le colonialisme sous toutes ses formes. De même, se sont tenues au Maroc les plus fructueuses conférences au sommet, arabes et africaines, dont celle qui donna naissance à « l'esprit de Rabat » et au cours de laquelle furent prises les décisions historiques relatives à la cause palestinienne.

Autre facteur ayant donné son importance au rôle international du Maroc : son non-alignement et sa conception du non-alignement.

Ce sont là les données fondamentales de notre politique étrangère. Ces données doivent se maintenir et conditionner les options de notre diplomatie.

Au niveau de la solidarité islamique, arabe et africaine, dans le cadre des non-alignés, au niveau du dialogue Nord-Sud et de la coopération avec l'Europe et le reste du monde, le Maroc est appelé à rester fidèle au rôle qu'il a toujours rempli dans le renforcement de la coexistence pacifique, de la paix et de la stabilité dans le monde.

Le Colloque des Indépendants a fait de l'action permanente et disciplinée, pour le bien de tous, son objectif suprême. Partant de cette finalité, il réaffirme sa détermination à persévérer dans cette voie, guidé par des principes qui découlent de nos valeurs authentiques. Soucieux de se servir des acquis démocratiques du Maroc dans le but d'assurer la défense de notre peuple, de nos valeurs sacrées et de nos institutions. Et, décidé à faire de son programme l'instrument d'application de la politique dynamique tracée et menée lucidement et efficacement par Sa Majesté Hassan II et

compte tenu des résultats bénéfiques, dans les domaines économiques, sociaux et autres, qu'elle a entraînés, donnant au Maroc sa juste dimension, une position de choix dans le concert des nations et un rôle d'avant-garde dans le monde arabe et islamique et au niveau du continent africain.

*Conclusion.*

La réalisation de projets et la défense des acquis sont tributaires de la persévérance et de la multiplication des efforts de chaque citoyen dans l'œuvre d'édification et de promotion de notre société et pour le maintien de l'image de marque de notre pays.

Notre peuple qui a su, de tout temps, donner la preuve de son unité et de sa mobilisation autour du Trône Alaouite et sa détermination à défendre les principes sacrés et les causes les plus nobles, est capable d'affronter le sous-développement et d'extirper ses racines pour sa promotion économique. Il est, enfin, tout aussi capable de sauvegarder le génie et l'authenticité de la personnalité marocaine qui puise son originalité dans les enseignements de l'Islam et qui repose sur la défense de la monarchie constitutionnelle et sur la fidélité et le dévouement au Guide de la Nation et son Unificateur Sa Majesté Hassan II.

*La déclaration économique (extrait).*

L'approche de ce thème ne peut se faire de manière cohérente si l'on tient compte des priorités économiques du pays et des perspectives d'avenir de son potentiel productif.

Un lien est donc nécessaire entre les différentes politiques à mener en matière industrielle, agricole, financière, fiscale, d'artisanat, de commerce extérieur et du travail. Il faut, de plus, mettre ces différentes politiques en rapport avec les besoins en matière d'emploi. Car le problème de l'emploi s'impose comme l'une des priorités économiques et sociales, pour répondre au droit au travail de tous les citoyens.

Aussi, l'étude des dispositions à prendre en la matière et leur légalisation favoriseront-elles la mise en train de projets à même de créer de nouveaux emplois et à combler de larges lacunes, en créant des situations positives non négligeables, aussi bien économiques que sociales.

Le milieu rural devra, de toute évidence, occuper une place primordiale en la matière, afin que soient créées les activités nécessaires à l'occupation de toute la population active rurale.

Dans ce sens, l'Etat devra veiller à la mise en place de l'infrastructure indispensable, en matière d'habitat, d'éducation, d'encadrement social et de formation professionnelle, pour que le milieu rural puisse accueillir les industries modernes et voir le relèvement des secteurs traditionnels d'activités.

Une telle politique permettra la création d'emplois et la limitation de l'exode rural, en amenant l'urbanisation et ses bienfaits à la campagne.

L'amélioration des conditions de travail, l'application des statuts du travail, une formation professionnelle conséquente au sein des entreprises pour l'amélioration de la productivité, la généralisation des avantages sociaux et, entre autres, le régime de la retraite, les assurances-soins, la révision des allocations familiales, la révision de la politique de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, afin que ses ressources soient mieux utilisées au profit des travailleurs, ainsi que la généralisation de la Sécurité Sociale au profit des ouvriers agricoles permettront la paix sociale dans une société juste et équitable. ... »

---

#### 4. — Instances dirigeantes du parti des Intépendants

##### a) Bureau exécutif.

*Président* : Ahmed OSMAN

<i>Membres</i> : M. Dey OULD SIDI BABA	M. El Jadidi ARSALANE
Dr Ahmed RAMZI	M. Tazi ALAMI
M. Nouredine LETT	M. Saïd JALAL
M. KEALI HANNA OULD ER-RACHID	M. Mohamed TOUZANI
M. Mohamed BELKHAYAT	M. Abdane TIBARI
M. Mohamed BELHAJ	M. Ahmed BENKIRANE
M. Ahmed LASKY	M. Abdessamad LISTIKSA

##### b) Commission centrale.

*Président* : Ahmed OSMAN

<i>Membres</i> : KHALI HANNA OULD ER-RACHID	JALAL Saïd
LAMJAHI	KASMI Abdelhamid
BELKHAYAT Mohamed	FIKRI Mohamed
MASMOUDI	BENJELLOUN Abdelaziz
TIBARI Abdane	HAFIDI ALAOUTI Abdelaziz
ABBADI Hassan	ALAMI Tazi
RACHIDI Mohamed	TOUZANI Mohamed
KOUHEN Abderrahmane	ARSALANE El Jadidi
RAISSI Abdelkader	MOUTAHIR Hassan
LARAKI Abdelhak	NADIFI Ahmed
BENAÏSSA Mohamed	BENSLIMANE Abdelkader
RACHADI Mohamed	ZEMMOURI Hassan
LAHLALI Bouchaïb	JAZOULI Mohamed
RAMZI Ahmed	MOKHTATIF Sellam
BENTALEB Mohamed	ZIRAK Allal
LISTIKSA Abdessamad	ABOU TAHAR Alaziz
MOUHTADI Mohamed	TAHIRI Jotti
MASMOUDI Hajja Zoubida	M'ZILI Salah
HAJ BELAHCEN Hassan	RAISSOUNI Farouk
TAMSAMANI Mohamed	HADDOU Abderrahmane
BELABSIR Bouchaïb	FIGUIGUI Bachir
LETT Nouredine	BENKIRANE Ahmed
YACOUBI	TAIB Chaira
LASKY Ahmed	AZHARI Larbi
HAJ BELYOUT Bouchentouf	CHEIKH Biyadillah
TANANE Abdelkader	LAKRAFES Ahmed
DEY OULD SIDI BABA	MAHOUKI Ahmed
MAROUAHI Lahcen	BENAYDI Hassan
GZOULI Mohamed	BOUMGHEIT Abdelaziz
BELHADJ Ahmed	LAACHABI Mohamed

## 5. — 3<sup>e</sup> Congrès de l'USFP (Casablanca, 8-10/12/1978)

### a) Rapport de synthèse du Bureau politique (extraits).

*Vers un syndicalisme militant et démocratique.*

Camarades,

L'événement qui a marqué la vie sociale et donc la politique du pays, depuis quelques semaines, a été la création, sur le plan national, de la grande centrale des travailleurs marocains : la Confédération Démocratique du Travail. L'événement revêt un caractère historique d'importance capitale. Au nom de tous les militants de l'USFP, au nom des masses laborieuses et exploitées de ce pays, nous adressons à la grande Centrale Démocratique des Travailleurs marocains, nos salutations les plus fraternelles; nous leur disons, au nom de notre congrès, notre solidarité consciente et toujours agissante.

Après la création du Syndicat National de l'Enseignement, il y eut la création du Syndicat National des Phosphates et du sous-sol, les Syndicats Nationaux des PTT, des Chemins de Fer, de l'Eau et de l'Electricité, du pétrole et du gaz, des Sucreries, de la Santé et de bien d'autres secteurs. Partout les travailleurs de la base ont fait preuve de détermination farouche de se libérer des chaînes d'une bureaucratie aussi véreuse qu'incapable.

Désormais, la voie de la démocratie syndicale, s'appuyant sur la volonté des travailleurs de la base, dans chaque secteur ou section, est ouverte. Elle saura triompher des forces de la réaction, de leurs manœuvres ou de leurs menaces, comme elle a su triompher dans les années passées. C'est ce mouvement de libération, entrepris avec obstination, par les travailleurs, qui réalisera la véritable unité de la classe ouvrière, par la démocratie et dans la démocratie.

*Nature des rapports syndicats-partis.*

Quant à la nature des rapports entre syndicats et notre parti, elle demande à être précisée, afin d'éviter toute confusion.

Dans les luttes quotidiennes, très souvent, syndicats et partis se retrouvent. Mais, il faut rappeler constamment à nos militants, la spécificité du rôle des syndicats. Même s'il évite de tomber dans le corporatisme et s'il veut être un syndicat de classe et de masse, celui-ci est d'abord un organe de défense des salariés, de tous les salariés, qu'ils soient affiliés ou non politiquement. Un parti politique, comme l'USFP, même quand il s'appuie en premier lieu sur la classe ouvrière, fer de lance dans les combats politiques, reste un organe à vision globale : il entend représenter d'autres couches sociales qui subissent l'exploitation et la répression et, très souvent, entend représenter aussi l'intérêt supérieur de la nation, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens.

Quel rôle doit-on assigner à nos cellules ou sections d'entreprises ?

#### a) *Sur le plan de la lutte idéologique.*

Les militants USFP des cellules d'entreprises ont pour tâche d'expliquer aux travailleurs qu'il s'agit pour nous de mettre fin aux rapports de domination et d'exploitation; de faire comprendre que les seules vraies solutions, la seule alternative, résident dans le changement du système économique qui nous régit et cela par des changements de structures. C'est donc, sur ce plan, une tâche ayant pour but l'approfondissement de la prise de conscience des travailleurs et cela est d'autant plus essentiel que l'administration et le patronat développent, de leur côté, les stratégies tendant à l'intégration des travailleurs, à leur récupération, en utilisant divers moyens de répression ou d'intimidation.

b) *Au niveau des luttes revendicatives.*

Il appartient aux seuls syndicats d'apprécier le rapport des forces en présence, de négocier le moment venu les compromis qui s'avèreraient nécessaires. Ce n'est pas au parti, par exemple, de décider du déclenchement d'une grève ou d'y mettre fin. C'est aux travailleurs de décider de leurs stratégies de luttes revendicatives, selon les circonstances.

Le parti aura à exprimer sa solidarité active, militante, avec les travailleurs, une fois les objectifs de lutte arrêtés.

En résumé, l'USFP rejette cette conception des relations parti-syndicat qui viserait à subordonner le syndicat au parti. Les relations entre les deux organes, qui doivent être constantes et privilégiées, reposent sur l'indépendance de chacune, mais dans la solidarité, la plus large et la plus militante.

*Pour une stratégie de démocratie socialiste.*

Camarades,

Vous le voyez bien, à travers cet exposé rapide qui s'est limité à l'évocation de la situation de certains secteurs de la vie nationale, les problèmes sont immenses et l'avenir immédiat ou à moyen terme ne promet pas des lendemains qui chantent.

Les aspirations et les revendications du peuple marocain sont là, précises, concrètes, comme cela a pu être relevé au cours des dernières campagnes électorales : c'est le droit au travail, à la terre, à l'école et à l'éducation, à la santé, au logement, à une répartition équitable du revenu national.

Ces besoins et ces droits légitimes sont fondamentalement révolutionnaires. On ne peut les satisfaire que par des conceptions et des méthodes révolutionnaires.

Ceux qui ont la lourde responsabilité, depuis 18 ans, de choisir la voie capitaliste, avec des conceptions et des méthodes qui datent du XIX<sup>e</sup> siècle, ont conduit le pays à la situation sociale, culturelle et économique dont le degré de gravité devient dramatique pour la grande majorité du peuple marocain. Parmi les bénéficiaires du système, ceux qui prélèvent près de 50 % du revenu national, nombreux sont ceux qui ne cachent plus leurs inquiétudes et même la peur du lendemain.

On parle beaucoup de l'an 2000, comme on avait parlé, il y a quelques années de l'an 80. Il est bon de faire des projections, des prévisions. Mais on ne voit pas, en maintenant le système actuel d'exploitation, d'incohérence, d'irresponsabilité, comment on arriverait, en l'an 2000, à résoudre les problèmes de la généralisation de l'enseignement, de l'emploi, de la démographie galopante, du logement, de la santé, pour ne parler que des besoins les plus immédiats et les plus urgents, avec une épargne nationale de l'ordre de 6 % du PIB ! C'est simplement absurde, même au sein d'un régime capitaliste, lequel a tout de même ses règles du jeu.

Notre parti a choisi la lutte pour la démocratie socialiste, non pas uniquement parce que nous sommes arrivés à une telle conclusion à la suite de réflexions sur le plan théorique, mais surtout parce que les données de la situation sociale et économique, la dimension et l'ampleur des besoins vitaux rendent ce choix inéluctable.

Le capitalisme, jadis puissant aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se révèle un obstacle dans les pays qui luttent pour leur développement. On connaît la théorie des cercles vicieux sur laquelle ont épilogué longuement des théoriciens : la misère et le bas niveau des revenus interdisent le dégagement d'un surplus pour l'investissement, et sans investissement, il n'y a pas de développement.

Cette fatalité, nous socialistes, nous la récusons. S'il y a des cercles vicieux, la volonté des hommes, la volonté du peuple travailleur, sont capables de les briser.

Seule une stratégie de démocratie socialiste mise au point de façon réaliste et rationnelle peut donner naissance à une espérance raisonnée. Cet effort collectif de toutes les couches populaires ne donnera pas des résultats immédiats, et nous n'avons jamais prétendu que nos options vont pouvoir se traduire dans la réalité, comme par l'effet d'un miracle. Des étapes transitoires sont nécessaires pour aboutir finalement à un véritable changement de société, lequel changement exige de tous une prise de conscience de plus en plus approfondie, une connaissance précise des données et des difficultés à vaincre.

Avant de rappeler les grands axes de cette stratégie, il est des impératifs préalables que la situation du pays impose, si l'on désire sincèrement un redressement susceptible de redonner une certaine confiance dans l'avenir.

1) La première réforme fondamentale et préalable s'impose au niveau des institutions de l'Etat, dans l'ensemble de ses structures. L'irrationalité dans la gestion des affaires, l'absence et la fuite devant les responsabilités, le laisser-aller et le gaspillage, la corruption et le favoritisme, l'improvisation irréfléchie, tels sont les traits qui ont caractérisé les actions gouvernementales et administratives. Il est urgent de mettre fin, par des moyens fermes et rigoureux, à ce grand désordre érigé en système de gouvernement.

C'est d'abord l'appareil de l'Etat qu'il faudrait « nationaliser » et moraliser. Il faut que soit érigé, en règle absolue, que *l'Etat et ses différents rouages administratifs sont au service de l'ensemble des citoyens*. Tout un ensemble de mesures, d'interventions rapides et efficaces, de sanctions doit être pris pour assainir une situation reconnue malsaine par tous.

Les mesures de contrôle et d'assainissement doivent s'étendre aux offices et à l'ensemble du secteur semi-public. Le gaspillage, une gestion défectueuse et coûteuse n'ont cessé de prédominer dans la plupart de ces organismes. Les offices et autres sociétés de caractère étatique ou semi-étatique ont été conçus et mis en place pour servir l'ensemble de l'économie du pays et non pas pour servir les intérêts du secteur privé. Ils ont été conçus pour être des instruments d'intervention de l'Etat dans les différents domaines de l'activité, des instruments d'initiative dans les domaines stratégiques de l'économie nationale.

Il ne s'agit pas de démanteler ces organismes, mais d'agir avec fermeté et un contrôle rigoureux, pour qu'ils puissent remplir la mission qui est leur raison d'être.

2) L'assainissement des structures de l'Etat ne pourrait être réel et tendre à l'efficacité, sans un contrôle démocratique de la représentation nationale.

Celle qui existe aujourd'hui, du fait des élections truquées, ne reflète pas la volonté nationale. Il est inutile d'attendre d'elle qu'elle puisse s'acquitter d'une mission dont elle n'est pas réellement mandatée.

Sur ce point, pour nous USFP, la conclusion est claire : il n'y aura pas de réformes des structures de l'Etat, ni de redressement des comportements et des mentalités sans une représentation nationale qui traduise la volonté réelle de l'immense majorité du peuple marocain. Ce problème continue à faire l'objet de débats au sein des instances de décision de notre parti. Nous continuerons avec davantage de vigueur et de vigilance notre combat pour l'instauration d'une démocratie véritable. Et notre parti, par souci avant tout du bien public, étant donné l'extrême gravité de la conjoncture, prendra les décisions qu'implique la situation, avec le sens de responsabilité qui a été et qui doit rester le nôtre.

Venons-en à présent au rappel des grandes lignes de la stratégie du système de démocratie socialiste, telle qu'elle a été définie au cours de notre dernier congrès.

Nous avons tous forgé cet instrument de lutte qu'est notre parti. Cet instrument doit constamment être perfectionné du point de vue de l'organisation, comme du point de vue de l'analyse et de la réflexion.

Au cours des débats qui ont eu lieu, à différentes occasions, nous avons dégagé un certain nombre de conclusions dont il est opportun de rappeler quelques-unes :

— Nous sommes un parti de masses, les forces populaires, toutes les forces populaires et progressistes : la classe ouvrière, enfin libérée du carcan bureaucratique, la petite et moyenne paysannerie, les intellectuels progressistes, la grande masse des étudiants, les petits commerçants et artisans, etc. Notre parti doit rester ouvert à tous ceux qui aspirent au changement de société. Dans nos rangs, toutes les adhésions, toutes les bonnes volontés capables de se mobiliser pour la cause du socialisme et de la démocratie. Certaines attitudes qui sont parfois empreintes de sectarisme sont à éviter.

Notre règlement intérieur comporte suffisamment de clauses, peut-être même trop : son application au niveau des cellules de base, comme au niveau des sections ou des fédérations, n'exclut pas la souplesse et notre préoccupation constante de mobiliser toutes les forces vives et démocratiques.

— Le principe de la démocratie au sein du parti, à la base comme au sommet, doit être respecté : les débats sont libres, comme le sont le droit à la critique et à la contestation.

Mais il nous arrive de voir parfois certains débats sur des questions de caractère secondaire s'éterniser inutilement. Nous devons, en tant que militants responsables et confrontés à une situation grave, porter l'essentiel de notre réflexion, de nos analyses, sur les problèmes de l'heure, c'est-à-dire les problèmes qui répondent aux aspirations les plus concrètes de la grande majorité du peuple travailleur et exploité.

Une fois les décisions prises, démocratiquement et dans le respect de toutes les opinions, la discipline dans l'application des décisions doit être d'une rigueur absolue. Nous avons à peine besoin de rappeler cette règle sacrée, surtout en ces circonstances où nos adversaires de classe sont à l'affût de toute faille, pour l'utiliser comme une arme contre notre parti.

— Ainsi que nous ne cessons de le mettre en évidence, notre réflexion théorique doit toujours être en prise directe sur la réalité. C'est la praxis qui enrichit et précise les conclusions théoriques.

Les campagnes électorales que nous avons menées, dynamisme et enthousiasme militant, nous ont permis un dialogue direct avec les différentes couches des masses populaires. Nous avons pu ainsi nous rendre compte des préoccupations, des aspirations réelles du peuple marocain, de l'étendue de l'exploitation dont les déshérités sont l'objet. Nous avons pu nous rendre compte que nous avons beaucoup à apprendre de façon que nos réflexions, nos analyses et nos conclusions collent aux réalités sociales, économiques et culturelles.

Notre socialisme démocratique ne peut être une option abstraite : il s'appuie sur des données spécifiques qui caractérisent la société marocaine, de par son histoire, ses composantes, ses potentialités, ses valeurs islamiques, arabes et africaines.

Nos spécificités ne doivent pas nous laisser fermés aux courants des mouvements socialistes dans d'autres pays. Pour ne parler que de certains pays de la Méditerranée, certains dogmes qui paraissent il y a quelques années comme des vérités établies une fois pour toutes, font l'objet de réflexions, de débats, de controverses.

Par conséquent, il est enrichissant pour notre propre réflexion d'être attentifs à ces débats, à ces remises en cause et ne pas rester, sur le plan de la théorie, à certaines références, considérées par d'autres théoriciens du socialisme, comme dépassées ou ayant un contenu non conforme aux données du *xx<sup>e</sup>* siècle. Notre société est bien ce qu'on appelle une société pré-industrielle comparable à bien des égards aux sociétés pré-industrielles des *xviii<sup>e</sup>* et *xix<sup>e</sup>* siècles. Nous avons, certes, des problèmes qu'avaient connus ces dernières, mais aussi les problèmes du *xx<sup>e</sup>* siècle, problèmes afférent à l'économie, la culture, la technologie...»

## b) Motions.

— *Sur la Confédération démocratique du travail :*

Le 3<sup>e</sup> Congrès de l'USFP, tenu à Casablanca, les 8, 9, 10 décembre 1978 :

— Salue le renouveau et la restructuration syndicale de la classe ouvrière marocaine par la réalisation de son cadre syndical progressiste et unitaire.

— Salue chaleureusement la jeune organisation syndicale militante : la confédération démocratique du Travail, et se déclare solidaire de toutes les luttes qu'elle mènera pour réaliser les aspirations des travailleurs, et également de toute action qu'elle mènera en vue de renforcer ses rangs et consolider son organisation.

— Affirme que notre Parti qui a adopté le socialisme scientifique et est le parti de la classe ouvrière, se mobilisera de toutes ses forces et mobilisera tous ses militants pour soutenir les ouvriers dans les luttes qu'ils mèneront, en symbiose avec les masses déshéritées dans le combat contre l'exploitation et pour l'édification d'une société démocratique et juste.

— *Sur l'Union nationale des étudiants du Maroc :*

Le 3<sup>e</sup> Congrès de l'USFP, tenu à Casablanca, les 8, 9, 10 décembre 1978 :

— Salue l'acquis précieux arraché par le mouvement étudiant marocain grâce à

son combat héroïque qui est la levée de l'interdiction de l'organisation estudiantine militante : l'UNEM.

— Réaffirme la solidarité totale de notre parti avec l'UNEM, pour édifier ses structures démocratiques ce qui l'aidera à mener les luttes pour réaliser les légitimes revendications des masses au niveau national auprès des forces démocratiques et progressistes sur la voie de la réalisation des aspirations de notre peuple pour le parachèvement de la libération, l'édification de la Démocratie et d'une société progressiste.

— Le Congrès appelle les masses estudiantines pour ouvrir un débat démocratique et large dans les rangs des couches estudiantines, nationales démocratiques et progressistes, pour réaliser un cadre de travail commun, afin de consolider cet acquis et faire échec à toutes les tentatives de division et d'affaiblissement du mouvement étudiant.

— *Sur les prisonniers politiques :*

Le 3<sup>e</sup> Congrès de l'Union Socialiste des Forces Populaires, tenu à Casablanca, les 8, 9, 10 décembre 1978 :

— Après avoir réaffirmé la position de principe de notre Parti pour la défense des libertés publiques et la lutte contre les atteintes aux droits de l'Homme,

— Considérant qu'il se trouve un grand nombre de militants USFP et autres prisonniers politiques, encore dans les prisons et lieux secrets de détention,

Exige l'Amnistie générale, la libération de tous les prisonniers politiques, la levée du secret sur le sort des disparus et enlevés, et le retour des exilés politiques dans leur pays.

### c) Renouvellement des instances dirigeantes.

— *Bureau politique :*

1<sup>er</sup> Secrétaire : Abderrahim BOUABID

Membres : Abderrahman YOUSOUFI  
Abdellatif BENJELLOUN  
Mohammed LAHBABI  
Mohammed MANSOUR

Mohammed EL YAZGHI  
Abed EL JABRI  
Habib FORKANI  
Mehdi ALAOU

— *Commission administrative nationale :*

Abderrahim BOUABID  
Mohamed LAHBABI  
Mohamed MANSOUR  
Mohamed AL AMAOUI  
Habib CHARKAOUI  
Tahar OUADIA  
Mohamed Abed EL JABRI  
El Habib FORKANI  
Mohamed EL MAJDOUBI  
Ahmed IZZI  
Ahmed MOURABITINE  
Mehdi ALAOU  
Abderrahman YOUSOUFI  
Abderrahman BENAMER  
Mohamed EL HHH  
Mohamed Ouadi ASSAFI  
Abdellatif BEN JELLOUN  
El Haj Si MOH  
El Haj Omar SAHLI  
Ahmed BENDJELLOUN  
Malek EL JADDAOUI  
Youssef AZOUAOUI  
Tayeb SASSI

Mohamed EL JABRI  
Aïcha BELARBI  
Badia SEKKELLI  
Mohamed EL YAZGHI  
Fathallah OUALAALOU  
Abdelhadi KHAYRAT  
Mohamed JAOUHAR  
Badi EL AMRI  
Lahcen BOULGUID  
Abdelkébir EL MALLI  
H'mida KARZAZI  
Larbi AJJOUL  
Ahmed DARDOUR  
Essadek Larbi CHTOUKI  
Habib MALKI  
Aboubakr ARCH  
Docteur NACHNACH  
Mustapha KARCHAOUI  
Azzouz EL JARIRI  
Mohamed TARHOUNI  
Mohamed CHOUAYB  
Tayeb MOUNCHID  
Mohamed YEKHLEF

Mohamed BOUGRINE  
Hassan SEBBAR  
Abdelouahed RADI  
Mohamed EL MEKNASSI  
Ali Al Idrissi KADDIOUI  
Mohamed ZEROUAL  
Mustapha EL KERKRI  
Hassan EL FAHIMI

— *Commission d'arbitrage* :

Ahmed LAHLIMI  
Brahim BOUTALEB  
Mohamed MELLOUK

— *Commission de contrôle* :

Mohamed ZEGHBAT  
Brahim ABDESLEM  
Hassan SERGHINI

---

Abdelkader BAYNA  
Mustapha EL MELHAOUI  
M'bark EL MOUTAOUAKIL  
Abdeslem BENSALAH  
Mohamed BOUKRAYLA  
Omar MOUNIR  
Zineb BENNANI  
Bouchaïb EL KORFI